

L'hon. M. CROTHERS: Ce que j'ai dit a été prouvé et au delà, il y a quelques années. Je ne perdrai pas mon temps à y revenir.

L'hon. M. PUGSLEY: Je le nie absolument. Le ministre doit savoir qu'il dit une chose fausse et il doit savoir aussi...

L'hon. M. CROTHERS: Les braves électeurs de ce pays ne se laisseront pas tromper par de pareilles fanfaronnades.

Plusieurs DEPUTES: Votre temps est expiré.

L'hon. M. CROTHERS: Pas tout à fait. Le chef de l'opposition a répété plusieurs fois que le dépôt du bill concernant le service militaire a apporté la discorde dans cette Chambre, quand tous nos efforts devraient tendre à amener l'union entre les deux races et à conserver l'harmonie...

M. LAFORTUNE (texte): Je soulève un point de règlement. Je remarque que, depuis quelques instants, l'honorable ministre lit son discours, ce qui est défendu par les règlements de cette Chambre.

Plusieurs DEPUTES: A l'ordre, à l'ordre.

M. RAINVILLE (Orateur suppléant): Je prie l'honorable député de vouloir bien reprendre son siège.

M. LAFORTUNE: Je dois avoir le droit de soulever une question de règlement.

M. RAINVILLE: Si l'honorable député ne reprend pas son siège, je vais certainement le rappeler à l'ordre.

M. LAFORTUNE: Faites-le si vous le voulez, mais cela ne donne pas à l'honorable ministre le droit de lire son discours.

M. BOIVIN: L'honorable député de Montcalm n'a-t-il pas le droit de soulever un point de règlement comme n'importe quel autre député?

M. RAINVILLE: L'honorable député de Montcalm ne soulève pas un point de règlement; il fait simplement remarquer que le temps accordé à l'honorable ministre est expiré.

M. LAFORTUNE: Je ne dis pas que le temps de l'honorable ministre est expiré, mais qu'il n'a pas le droit de lire son discours.

L'hon. M. CROTHERS (traduction): J'ai dit "conservé", mais ce n'est pas le mot que j'aurais dû employer.

M. LAFORTUNE (texte): Je demande votre décision sur ce point de règlement.

L'hon. M. CROTHERS (traduction): "conservé" n'est pas le mot propre, car l'union

et l'harmonie n'ont jamais existé. Elles n'existent pas dans le moment et n'existeront pas tant que notre regard patriotique... (A l'ordre, à l'ordre.) n'embrassera pas tout l'empire, ainsi que le Canada—tant que nous ne serons pas tous devenus des nationalistes dans le vrai sens du mot. (A l'ordre, à l'ordre.)

M. L'ORATEUR SUPPLEANT: L'honorable ministre voudra-t-il se borner à consulter ses notes?

L'hon. M. CROTHERS: Il ne sert à rien de dire...

M. BOIVIN: Je demande un rappel au règlement. Le président vient de décider que le ministre n'a pas le droit de lire son discours.

M. L'ORATEUR: Le règlement défend à un membre de la Chambre de lire son discours; il lui permet cependant de consulter ses notes.

L'hon. M. CROTHERS: Durant toute la semaine et même depuis un mois, certains membres de la gauche ont lu leurs discours en entier. Ce que je dis ne paraît pas plaire à nos honorables adversaires. Je disais que l'on ne peut pas se prétendre partisan de la conscription et appuyer le chef de l'opposition qui y est opposé...

Plusieurs DEPUTES: Votre temps est expiré.

L'hon. M. CROTHERS: ...et qui ne la mettrait pas en vigueur, s'il était porté au pouvoir, tout en sachant qu'il ne pourrait obtenir de recrues par aucun autre moyen. Je dis donc que ceux qui sont en faveur de la conscription ne peuvent pas logiquement appuyer le chef de l'opposition.

Cette assertion est corroborée par un article que je lisais dernièrement dans le "Globe", de Toronto, le principal et le plus influent organe libéral du Canada. Qu'on me permette de lire ce qu'il disait le 8 de ce mois—que tout habitant de ce pays qui s'oppose à l'appel des citoyens sous les drapeaux encourage le Canada à renoncer à la guerre.

M. L'ORATEUR: Le temps alloué à l'honorable membre est expiré.

M. BENNETT (Simcoe-Est): Vu qu'aucun membre de la gauche n'a de critique à faire du projet de loi, je retiendrai l'attention de la Chambre pour faire l'éloge de cette mesure. Ceux qui ont suivi le débat ce soir ne se rendraient pas compte que la question est de savoir s'il doit y avoir en ce pays une loi électorale. En discutant le pro-